



## **La parité : un projet à pérenniser pour relever la condition de toutes les femmes**

Le 8 mars, nous redirons à quel point il est important d'améliorer la condition des femmes, d'éradiquer les violences envers elles, de bonifier leur statut économique, de combattre toutes les discriminations. Or une présence égalitaire et durable de femmes dans nos instances démocratiques est une des clés les plus importantes pour assurer leur progrès dans toutes ces dimensions.

À la suite de l'élection d'octobre 2018, l'Assemblée nationale compte aujourd'hui 44 % de députées. Plusieurs d'entre elles ont démontré une solidarité progressiste à la faveur de stratégies transpartisanes fécondes comme celle de la création d'un Tribunal spécialisé en matière de violences sexuelles et conjugales. Voilà un héritage qu'il importe de maintenir et de renforcer. La parité et tout ce qu'elle insuffle de santé démocratique au Québec doit devenir une règle pérenne sur laquelle on ne pourra revenir.

Or l'intérêt pour une parité légiférée semble battre de l'aile. Le projet de loi 39, réformant le mode de scrutin qui contenait des dispositions pour instaurer la parité, a été abandonné. Pour remplacer cette exigence légale : une motion votée par les députés à l'automne dernier, un engagement plus faible à tous égards. Faible puisqu'il ne s'applique qu'aux prochaines élections et non les suivantes. Faible parce qu'il ne concerne que les partis siégeant déjà à l'Assemblée nationale - et on sait que le Parti conservateur du Québec, par exemple, considère la parité comme une parure inutile. Faible parce que rien n'oblige les partis à s'y conformer.

### **Une législation sur la parité : toujours nécessaire**

Pourtant, la présence durable des femmes dans les rangs du Parlement est plus importante que jamais en cette ère de reconstruction de la société post-pandémie. Comme le répètent de nombreuses études, les femmes portent le plus lourd fardeau de la pandémie. Celle-ci a compromis des décennies de progrès à leurs dépens.

Nous avons beau souligner cette année les 25 ans de la création des centres de la petite enfance, la crise que nous vivons a ramené beaucoup de mères à la maison. Leur place dans le milieu du travail s'est fragilisée. En deux ans, un grand nombre d'entre elles ont dû choisir entre famille et travail, et abandonner leur carrière.

Selon Statistique Canada, les femmes ont perdu 2 fois et demie plus d'emplois que les hommes. Elles occupent des emplois dans des secteurs affaiblis par la pandémie : restauration, commerces de détail, alors qu'elles sont absentes des secteurs manufacturiers et de la construction qui profitent d'un boom. Et ne parlons pas des retards connus des femmes dans le monde numérique et virtuel où elles peinent à se faire

une place. Pendant ce temps, le système de santé et celui des services de garde comptent sur elles, quelquefois au prix de leur propre santé, pour que le paquebot ne sombre pas.

### **Reconstruire avec les femmes**

Les prochaines années seront cruciales pour rétablir les bases d'une société égalitaire. L'accès à des services de garde de qualité pour tous les parents, la refondation d'un système de santé accessible et efficace, une éducation distribuant des chances équitables à tous et toutes, une main-d'œuvre qualifiée et valorisée, une économie performante et innovante, voilà autant de chantiers qui concernent les femmes. Elles doivent prendre part aux décisions non seulement pour corriger les déséquilibres et les iniquités qui les affectent, mais aussi pour partager avec les hommes leur vision d'avenir.

C'est pourquoi nous demandons aux députés et députées de l'Assemblée nationale et à tous les partis politiques de remettre sur la table une législation sur la parité. Lors de la prochaine campagne électorale, cet objectif doit se retrouver dans les projets des partis politiques, afin de garantir une vraie démocratie et une réelle et pleine participation des femmes pour maintenant et le futur.

*Par Thérèse Mailloux et les membres du conseil d'administration, Marie Lavigne, Alban D'Amours, Diane Lavallée, André Forgues, Micheline Paradis, Marc Jeannotte, Marie-Claude Prémont, Jean-Pierre Charbonneau, Carole Théberge et Lucienne Robillard*